

CCAS

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize septembre, à 16 heures 30, les Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis à l'hôtel de ville sous la présidence de Rémy MOULIN, Président du CCAS.

**Etaient présents :** M.MOULIN - M.BEZUIT - Mme BOULIN - Mme CORNEC  
- Mme FLOC'H - M. DUBRUNFAUT - M.COSSON - M.CAOUS - Mme ORAIN-GROVALET - Mme GALLERNE

**Etaient absents excusés :** Mme BARTEAU - Mme REY - Mme EL AMAOUI  
- Mme PESTEL (pouvoir M.COSSON) - Mme PASCO - M.TANGUY (pouvoir  
Mme CORNEC) - M.SALMON

**Participaient également à la réunion :** Jérôme TRETON - Valérie  
DESMOULINS - Elisabeth COLIN - Blandine DESBOIS

03 03 03 03 03 03 03 03 03 03 03 03

### **DB2025/39 EHPAD – FACTURATION PIED DE LIT – APPARTEMENT 203**

Durant le mois de juin, nous avons hébergé un résident en temporaire afin de tester la compatibilité de celui-ci pour une future entrée en permanent.

Le comportement du résident s'est avéré inadapté à notre structure. Celui-ci nécessite une entrée en résidence sécurisée ce qui est désormais le cas.

Au cours de son séjour, nous avons eu à déplorer la casse du pied de lit dans l'appartement 203 qu'il occupait.

Cette pièce est à la charge du résident. Le changement du pied de lit a un coût de 82.14€.

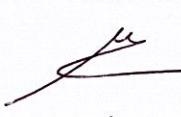
Ci-joint la facturation du pied de lit par notre prestataire.

Le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité :

**- AUTORISE** l'EHPAD de Ploufragan à facturer le changement du pied de lit de 82.14€ au résident.

Ploufragan le 18 septembre 2025

Le Président du CCAS



Rémy MOULIN



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ★ PLOUFRAGAN 22440

Centre Communal d'Action Sociale